

enjeux

SYNTHÈSE D'ÉTUDE DE L'OREF

POURQUOI DEVELOPPER L'APPRENTISSAGE EN LANGUEDOC ROUSSILLON ?

Le projet, porté par l'Etat et la Région, d'augmenter de près de 30% le nombre d'apprentis d'ici cinq ans n'aura de réalité que s'il intervient opportunément sur les trois registres suivants : celui de l'appareil de formation existant, celui de la demande économique en qualification des entreprises et celui de la demande sociale d'éducation et de formation des jeunes et de leur famille.

Auteur

Hélène COUGNENC, Bruno BERENGUEL
respectivement chargée d'études et directeur de l'OREF

Contexte

Cette note a été réalisée pour nourrir le débat préalable à la conclusion du contrat d'objectifs et de moyens signé par l'Etat et la Région et relatif au développement de l'apprentissage en Languedoc Roussillon.

Accroître les solutions de formation professionnelle initiale

Un tel accroissement du nombre d'apprentis va conduire au renforcement de l'offre en formation professionnelle régionale. Malgré une évolution conséquente et récente de l'offre d'enseignement professionnel, l'appareil éducatif régional reste plus « généraliste » qu'en moyenne nationale. Prolonger cette tendance à la hausse apportera davantage de solutions de formation aux publics, nombreux en région, pour lesquels les résultats scolaires ne permettent pas de poursuivre des études longues.

Répondre aux défis sociaux de la région

La modestie des conditions de vie en région, l'importance des situations de précarité sociale, les sorties précoces de l'appareil éducatif ou les retards scolaires sont autant de réalités qui, adossées à la croissance démographique régionale, participent du développement de la demande de formation professionnelle initiale. Le potentiel de public susceptible d'opter pour l'apprentissage, dont l'attractivité s'améliore avec l'élévation du niveau, semble donc réel.

Prendre en compte les pratiques régionales de gestion de la main d'œuvre

La spécificité de la formation par apprentissage est d'être directement corrélée à la conjoncture de l'emploi. L'augmentation du nombre d'apprentis n'aura de consistance qu'en période, comme actuellement, de croissance d'emploi. L'avantage du dispositif est néanmoins d'être en prise directe avec la demande des entreprises et les perspectives de débouchés. Il permet, plus souvent que d'autres dispositifs, de ponctuer les parcours de formation par un accès à l'emploi.

L'ETAT et la Région mettent en commun leurs moyens pour favoriser le développement de l'apprentissage en région Languedoc-Roussillon. Ils s'accordent sur un objectif de 4 000 apprentis supplémentaires d'ici 2010, faisant passer le nombre d'apprentis annuel moyen de 12 500 à 16 500. Cette augmentation est conséquente. Le nombre d'apprentis en région Languedoc-Roussillon a connu par le passé une évolution comparable mais sur 10 ans, entre 1995 et 2005.

Par la présente note, l'OREF se propose de revenir sur le contexte socioéconomique régional dans lequel va s'inscrire cet objectif ambitieux. Il s'agit de faire valoir les conditions qui vont faciliter, ou au contraire entraver la satisfaction de cet objectif. Deux registres sont déterminants de ce point de vue.

Il s'agit d'abord d'analyser la demande économique en qualifications des entreprises ou des employeurs régionaux. L'augmentation du nombre d'apprentis est d'abord conditionnée par la capacité d'embauche des entreprises de la région et leurs usages de l'apprentissage. En quelque sorte, le développement

de l'apprentissage doit être raisonné au regard des pratiques de gestion de la main d'œuvre des entreprises régionales. Il est très sensible et dépendant de la conjoncture de l'emploi.

Il s'agira ensuite de mesurer les contraintes imposées par la demande sociale d'éducation et de formation des jeunes ou des familles. L'objectif ici est d'apprécier le potentiel de public susceptible d'opter pour cette voie d'accès à la qualification. Sur ce plan, les comportements scolaires (performance scolaire, choix d'orientation...) et le contexte socioculturel (catégories sociales et niveau de vie) ont une grande importance.

Mais avant d'analyser comment l'apprentissage répond aux besoins du développement économique et social régional, il importe de le situer au regard de l'appareil de formation initiale régional. Le développement de l'offre d'apprentissage ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement des autres dispositifs de formation, que l'on considère la voie scolaire professionnelle ou la formation continue des jeunes sans qualification.

1. L'apprentissage au sein du système éducatif régional

UN DÉVELOPPEMENT CONSÉQUENT ET RÉCENT DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

JUSQU'À la fin des années 1990, l'offre de formation initiale régionale se distinguait de l'échelon national par une part relativement restreinte de la voie professionnelle. Cet équilibre conduisait à une fréquence plus élevée des parcours de formation aux « bases généralistes ». Cela s'observait encore en 1999 aux différents niveaux de formation, à l'entrée dans le second degré comme à sa sortie ou au premier cycle de l'enseignement supérieur.

Au tournant des années 2000, cet équilibre s'est assez profondément transformé et place la région Languedoc Roussillon avec une part de formation professionnelle initiale comparable à la moyenne nationale. Cette situation est le fruit de fortes évolutions des effectifs, qu'elles relèvent de la voie scolaire ou de l'apprentissage.

Répartition des effectifs du second cycle par voie
Année 2002 - 2003

Voie	Languedoc-Roussillon	France Métropolitaine
Générale et technologique	59,1%	58,4%
Professionnelle sous statut scolaire	27,1%	26,5%
Professionnelle sous statut apprentis	13,7%	15,1%
Total	91 208	2 501 499

Source : INSEE - TELR édition 2004 - DEP - traitement OREF

Champ : effectifs scolaires public et privé hors enseignement agricole, effectif apprenti tous ministères

L'APPRENTISSAGE VOIE D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

SI l'apprentissage est parfois considéré comme un contrat de travail de type particulier, au même titre que les autres contrats d'insertion en alternance, il revêt néanmoins les traits d'un véritable dispositif de formation, comme peut l'être la voie scolaire. Si l'on analyse les taux d'accès à l'emploi¹ ou les taux de réussite² aux examens il ressort que l'apprentissage est tout autant un dispositif

d'aide à l'emploi qu'une voie d'accès à la qualification.

Toutes choses égales par ailleurs, et notamment le temps passé en situation de travail, le taux de réussite aux examens apparaît assez proche de celui de la voie scolaire, tant en région qu'au plan national.

L'apprentissage en Languedoc Roussillon, aux niveaux III et IV obtient des performances meilleures qu'en moyenne nationale. Ce constat est inverse si l'on considère le niveau V. En effet, le taux régional se situe 6 points en dessous du taux national. De plus, en Languedoc Roussillon, le taux de réussite des apprentis est très en retrait de celui des scolaires : cela laisse entrevoir une fréquence élevée de parcours incomplets et non certifiés à ce niveau.

Taux de réussite aux diplômes de l'enseignement professionnel par niveau et selon la formation d'origine

Origine de formation	Niveau V		Niveau IV		Niveau III	
	France Métropolitaine	Languedoc-Roussillon	France Métropolitaine	Languedoc-Roussillon	France Métropolitaine	Languedoc-Roussillon
Voie scolaire	78%	76%	79%	81%	75%	72%
Apprentissage	74%	68%	77%	78%	66%	68%
Formation continue	76%	72%	72%	72%	53%	56%

Source : CEREQ - base Reflet - Diplômes délivrés par le ministère de l'Éducation (session 2004) ou de l'Agriculture (session 2003) - traitement OREF

UNE PART ÉLEVÉE DES SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES DE L'APPRENTISSAGE

AU cours des 10 dernières années, la structure traditionnelle de l'apprentissage a peu évolué en termes de spécialités.

Ce sont toujours celles du bâtiment, de l'hôtellerie restauration, de la mécanique – électricité, du commerce - vente ou de certains services aux particuliers (coiffure, santé) qui constituent les principaux contingents d'apprentis.

Ce sont ces mêmes spécialités qui, à l'exception de l'alimentation – cuisine, ont connu depuis 1995 les plus fortes évolutions. On notera néanmoins une certaine diversification avec le développement assez fort des spécialités de l'agriculture (productions végétales, aménagement paysager) et dans une moindre mesure de transport, manutention, magasinage.

Effectifs inscrits en Apprentissage par domaine de formation

Domaines de formation	1995	2003	Evolution	
			en valeur	en %
20 SPECIALITES PLURITECHNO DE PRODUCTION	32	137	105	328%
21 AGRICULT, PECHE FORET ET ESPACES VERTS	491	789	298	61%
22 TRANSFORMATIONS	2 038	1 829	-209	-10%
23 GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	1 564	1 959	395	25%
24 MATERIAUX SOUPLIS	48	17	-31	-65%
25 MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE	2 224	2 528	304	14%
31 ECHANGES ET GESTION	1 108	1 827	719	65%
32 COMMUNICATION ET INFORMATION	174	152	-22	-13%
33 SERVICES AUX PERSONNES	2 435	2 506	71	3%
34 SERVICES A LA COLLECTIVITE	13	42	29	223%
Total	10 127	11 786	1 659	16%

Source : Rectorat - traitement OREF

Champ : apprentis tous ministères hors CPA et domaines disciplinaires

L'artisanat une place centrale en région

L'artisanat est fortement développé en région et participe à la densification des tissus économiques territoriaux, notamment en zone rurale. Le Languedoc Roussillon compte 193 entreprises pour 10 000 habitants, contre 137 en moyenne nationale.

Au 1er janvier 2004, le répertoire des Métiers totalise 46 367 entreprises immatriculées. Elles emploient plus de 108 000 salariés : 42% dans le bâtiment, 29% dans les services, 15% dans la production et 14% dans le secteur alimentaire. L'artisanat constitue ainsi un ensemble diversifié qui a créé plus de 23 000 emplois en 6 ans.

Les entreprises artisanales ont traditionnellement recours à des apprentis et souvent dans une logique de proximité. Elles devraient constituer un vecteur important pour le développement de l'apprentissage en région.

Source des chiffres : www.cma-languedocroussillon.org

1 : En 1999, en Languedoc Roussillon, 46% des apprentis de niveau V étaient en situation d'emploi 7 mois après leur sortie de formation initiale, contre 36 % des lycéens de même niveau.

2 : Le taux de réussite mesure le taux d'obtention du diplôme des jeunes qui se sont présentés à l'examen. Tous les jeunes entrés en apprentissage ne vont pas toujours jusqu'à cette étape. Il semblerait que les abandons en cours de route soient plus fréquents que dans la voie scolaire.

UNE ÉLÉVATION DU NIVEAU DES FORMATIONS PRÉPARÉES PAR L'APPRENTISSAGE

C'EST surtout sur le registre des niveaux de formation que se situent les évolutions les plus marquantes. Le nombre d'apprentis préparant des diplômes de niveau V diminue légèrement, mais représente encore 70 % des effectifs inscrits dans le dispositif. Cette part diminue progressivement du fait de l'augmentation assez sensible des formations de niveau IV et plus.

L'élévation des niveaux de formation de l'apprentissage est concomitante de la baisse des effectifs dans les formations de base³ (CAP ou BEP) ou préparatoires (classe préparatoire à l'apprentissage - CPA). Si cette tendance se prolonge, le rôle de l'apprentissage en tant que dispositif offrant des solutions aux

jeunes en difficulté scolaire ira en s'amenuisant.

Comme les autres dispositifs de formation l'apprentissage est concerné par l'élévation des niveaux de formation. Cela traduit l'évolution de la demande économique en qualifications des entreprises et leurs usages de l'apprentissage.

Effectifs inscrits en Apprentissage par niveau de formation

Niveaux	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Evolution 2003/1995
I, II	13	35	73	118	195	364	484	498	519	3892%
III	153	261	382	440	536	669	699	763	744	386%
IV	1 058	1 274	1 440	1 530	1 624	1 683	1 810	2 032	2 146	103%
V	8 772	9 052	9 073	9 066	8 891	8 949	8 721	8 479	8 384	-4%
CPA	279	199	152	141	142	130	112	92	62	-78%
Total	10 275	10 821	11 120	11 295	11 388	11 795	11 826	11 864	11 855	15%

Source : Rectorat - traitement OREF
Champ : apprentis tous ministères

2. L'apprentissage et son usage par les entreprises

A la différence d'autres dispositifs de formation, l'entrée en apprentissage est d'abord conditionnée par la décision prise par l'entreprise de recruter. L'évolution des effectifs en

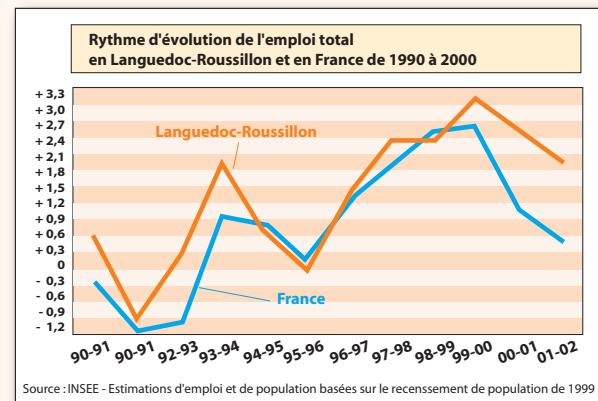
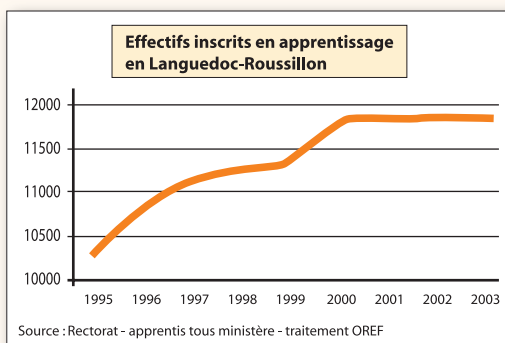
apprentissage est ainsi très dépendante de la conjoncture de l'emploi et des pratiques de gestion de la main d'œuvre des entreprises.

LE NOMBRE D'APPRENTIS DÉPEND DE LA CONJONCTURE DE L'EMPLOI

L'AUGMENTATION conséquente du nombre d'apprentis en région depuis 1995 a été portée par une dynamique de création d'emplois très soutenue. La région Languedoc Roussillon de ce point de vue est dans le peloton de tête des

régions françaises. Ces dynamiques de croissance d'emploi sont, de plus, tirées par des activités économiques très représentées en région et traditionnellement disposées à satisfaire une partie de leurs besoins d'emploi en ayant recours à l'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE EST LIÉ À LA DYNAMIQUE D'EMPLOI



LE « SYSTÈME DES MÉTIERS » EST TRÈS PRÉSENT ET SE DÉVELOPPE EN RÉGION

L'ÉVOLUTION de l'emploi en région sur la dernière décennie s'est principalement appuyée sur le développement des activités intervenant en accompagnement de l'évolution démographique très marquée du Languedoc Roussillon⁴. À côté de l'administration et des services publics d'éducation et de santé, ce sont aussi les activités telles que l'artisanat alimentaire, le bâtiment, le commerce ou les services aux particuliers qui ont tiré la croissance de l'emploi régional observée sur la dernière décennie.

Ces activités mises en œuvre par un tissu de petites entreprises, traditionnellement enclines à l'embauche d'apprentis, et constitutives d'un « système des métiers » très présent en région. On notera d'ailleurs la plus forte propension des activités industrielles régionales à l'embauche d'apprentis. À l'inverse, le recours à l'apprentissage des Hôtels et restaurants ou des entreprises du bâtiment n'apparaît pas particulièrement marqué en région.

3 : Cette évolution à la baisse des formations de niveau V n'est peut être que conjoncturelle. Depuis 2000 le rythme de création d'emploi s'est ralenti (cf. point 2).

4 : « Entre dynamiques de croissance et dynamiques d'exclusion », Enjeux n°1, OREF LR, septembre 2005.

Recours à l'Apprentissage selon l'activité économique

Activités économiques (nes 36)	Nombre d'apprentis en région	Part des apprentis dans l'emploi	
		Région	France
A0 Agriculture, sylviculture, pêche	581	1,2%	1,3%
B0 Industries agricoles et alimentaires	852	4,3%	4,4%
EC Industries des biens de consommation	177	1,2%	1,0%
EE Industries des biens d'équipement	284	2,0%	1,3%
EFG Industries des biens intermédiaires, Energie	294	1%	1%
H0 Construction	1 988	4,0%	3,8%
J1 Commerce et réparation automobile	1 111	6,3%	5,7%
J2 Commerce de gros, intermédiaires	270	0,9%	0,9%
J3 Commerce de détail, réparations	1 643	2,5%	2,7%
K0 Transports	101	0,4%	0,5%
L0 Activités financières	65	0,3%	0,4%
M0 Activités immobilières	62	0,6%	0,5%
N1 Postes et télécommunications	63	0,4%	0,5%
N2 Conseils et assistance	165	0,6%	0,7%
N3 Services opérationnels	156	0,6%	0,5%
N4 Recherche et développement	28	0,4%	0,4%
P1 Hôtels et restaurants	1 162	3,8%	3,8%
P2 Activités récréatives, culturelles et sportives	78	0,6%	0,8%
P3 Services personnels et domestiques	679	4,3%	3,9%
Q1 Education	112	0,2%	0,3%
Q2 Santé, action sociale	286	0,3%	0,2%
R1 Administration publique	162	0,2%	0,2%
R2 Activités associatives et extra-territoriales	53	0,4%	0,4%
Total	10 372	1,4%	1,3%

Source : INSEE - RP 1999 au lieu de travail - exploitation complémentaire - traitement OREF

3. L'apprentissage et la demande sociale d'éducation et de formation

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE JEUNES À FORMER

Sous l'effet de la pression démographique soutenue dont elle est l'objet, la région Languedoc Roussillon connaît une **croissance quantitative de la demande d'éducation et de formation**. Les différentes projections⁵ de population réalisées indiquent que la population régionale connaîtra une

augmentation d'environ 30% d'ici 2030. Cela se traduirait, contrairement à d'autres régions, par une augmentation d'environ 80 000 jeunes qui se présenteront à la porte des établissements et organismes de formation.

L'IMPORTANCE DES CLASSES MOYENNES INFÉRIEURES

Cet accroissement démographique modifie très peu la morphologie sociale et culturelle de la région. Celle-ci est dominée, plus qu'ailleurs, par des ménages dont le chef de famille est artisan, commerçant, agriculteur, employé ou sans

activité professionnelle, et la part des cadres ou professions intermédiaires est moins prégnante. La **demande sociale d'éducation** est ainsi davantage qu'en moyenne nationale **portée par des classes moyennes inférieures**.

L'INCIDENCE DU NIVEAU DE VIE MODESTE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Languedoc Roussillon est en queue de classement des régions en termes de richesse⁶ par habitant. Cela conduit à un revenu disponible⁷ par habitant qui situe **la région également au bas de l'échelle** juste au dessus de la Corse et de la région Nord-Pas-de-Calais. A l'exception de la Lozère, tous les départements de la région ont une proportion de population bénéficiant

du RMI deux fois plus forte qu'en moyenne nationale. Ces conditions sociodémographiques et culturelles définissent le contexte dans lequel se construit la demande sociale d'éducation et de formation des jeunes et des familles. Celle-ci s'exprime en région de différentes manières.

L'IMPORTANCE DE LA SOUS SCOLARISATION ET DES RETARDS SCOLAIRES

La structure des vœux d'orientation en fin de Collège⁸ est comparable à la moyenne française. Toutefois la demande d'apprentissage, par les jeunes, apparaît moins forte en région. Au-delà de la demande exprimée, plusieurs éléments doivent être considérés si l'on veut apprécier le potentiel de public susceptible de se tourner vers cette voie de formation. Celle-ci constitue, au même titre que l'enseignement professionnel en lycée, **une solution de parcours opportune pour des publics qui**

n'adhèrent pas à la logique scolaire.

Les indicateurs de cette non adhésion, en partie imputable au contexte social, sont nombreux en région : les sorties de l'école y sont plus précoces⁹, les taux de retards scolaires en fin de premier cycle atteignent un record national, les scores obtenus aux évaluations¹⁰ en sixième sont inférieurs à la moyenne nationale. Il existe en région **une véritable « demande sociale d'apprentissage »**.

5 : INSEE, « Projections de population en LR à l'horizon 2030 », Repères synthèse n°3 mars 2002.

6 : Mesurée par le PIB (INSEE, comptes régionaux 2000).

7 : Mesuré par le revenu disponible brut (INSEE, comptes régionaux des ménages 1996)

8 : Données mesurées en 1999 - MEN - DPD - Géographie de l'école - Octobre 2001.

9 : Mesurées par le taux de scolarisation des 15 - 19 ans - INSEE - RP 1999.

10 : Données mesurées en 2000 - MEN - DPD - Géographie de l'école - Octobre 2001.

Pour en savoir plus

- « Le monde apprenti », G. MOREAU, La Dispute, septembre 2003.
- « L'apprentissage au sein de l'Education nationale : un état des lieux », J.J. ARRIGHI, D. BROCHIER, rapport n°17, Haut Conseil de l'évaluation de l'école, avril 2005.
- « Mémento statistique de l'apprentissage », Région Languedoc Roussillon, ronéo, édition 2005.
- « A la découverte du métier, de l'orientation à l'insertion professionnelle de 1000 apprentis en PACA », Etudes n°6, ORM, novembre 2004.
- Dossier bibliographique, Actualité de la formation permanente, n°188, Centre info, février 2004.



Oref

Siege social : 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 2

Tel. 04 67 13 20 80 - Fax 04 67 13 81 59

e-mail : info@oref-lr.org

www.oref-lr.org

Directeur de la publication : Alain CWICK